

**PUBLICITE PREALABLE A L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR UNE  
EXPLOITATION ECONOMIQUE DE COURTE DUREE – FETES FORAINES**

La ville de Digne-les-Bains informe les professionnels forains que celle-ci souhaite organiser deux fêtes foraines durant l'année 2019 :

- La fête foraine du 14 juillet du 12/07/2019 au 14/07/2019 sur la place du Tampinet avec environ 29 attractions ;
- La fête foraine du Corso de la lavande du 2/08/2019 au 6/08/2019 sur la place du Tampinet, la place Ernest Borrelly, l'Embouchure du Mardaric et la gare routière avec environ 61 attractions.

Le montant des droits de place est de 0.35 €/m<sup>2</sup>/jour d'occupation.

**Les personnes intéressées doivent adresser, par écrit, au plus tard le 02/04/2019, leur demande d'occupation du domaine public, accompagnée des pièces ci-dessous à :**

**Mme le Maire de la commune de Digne-les-Bains  
Hôtel de Ville  
Service des affaires générales, des affaires juridiques et de la police municipale,  
Place Général de Gaulle  
B.P 50214  
04990 DIGNE LES BAINS cedex**

La demande sera accompagnée d'un dossier complet comprenant :

- l'indication de la fête foraine pour laquelle le demandeur désire être autorisé à s'installer ;
- la nature de l'attraction et sa fiche technique : plan avec dimensions exactes (escaliers, planchers, caisses ou auvents compris), photographie du métier ;
- l'attestation de police d'assurance incendie et responsabilité civile couvrant sa responsabilité envers les tiers durant la période de la fête ;
- le rapport de contrôle technique et des éventuelles contre-visites en cours de validité ;
- l'extrait du registre de sécurité incendie.